

ECOLE DE MUSIQUE AIDEMA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 NOVEMBRE 2003

Compte-rendu de la réunion

Compte rendu rédigé par Ph. ODRY

Lieu : « La mare aux loups » Le Perray en Yvelines

NOM	Prénom	Téléphone	Présents
FRANCOIS	Eric	01.34.84.18.54	X
HENRY	Nicole	01.34.84.16.59	X
MANENT	Françoise	01.30.41.60.07	X
ODRY	Philippe	01.34.84.65.64	X
TESSON	Monique	01.34.84.15.46	X
WEILL	Christine	01.34.84.13.91	X
BONNAFFOUX	Catherine	01.34.84.62.17	X
DELAMARRE	Marie christine	01.34.84.66.76	
LEMAIGNAN - PIERQUIN	Bernard	01.34.84.69.68	
SOURBELLE-NOEL	Christiane		

Invité : Directeur pédagogique : Antoine BENTO

Diffusion : Courrier électronique et affichage

la séance commence à 20 H 30

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des PV
2. Contrat de travail
3. Assemblée générale extraordinaire
4. Assemblée générale ordinaire
5. Dossier de demande de subventions
6. Pédagogie

ECOLE DE MUSIQUE AIDEMA

1 APPROBATION DES COMPTES RENDUS DES PRECEDENTES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le procès verbal des réunions précédentes seront approuvés lors du prochain conseil d'administration.

2 CONTRATS DE TRAVAIL

Les contrats de travail ainsi que les avenants sont pratiquement tous retournés signés ; reste le cas de Nicolas DE RIGAL non traité à ce jour.

3 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les nouveaux statuts seront présentés lors de l'assemblée par Catherine BONNAFOUX et Françoise MANENT. L'adoption des nouveaux statuts par l'assemblée devra être validée selon les règles en vigueur :

- le quorum atteint (1/3 des inscrits) à ce jour 162 inscrits,
- un vote pour avec plus de 2/3 des présents représentant les inscrits.

4 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Le déroulement de l'assemblée générale est prévu suivant l'ordre suivant :

- rapport moral Monique TESSON
- rapport financier Christine WEILL *
- rapport d'activité Antoine BENTO

Un paragraphe particulier concernant le groupe vocal.

5 DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

Le dossier de subvention de la mairie des ESSARTS LE ROI devra être préparé et remis dans une quinzaine de jours à la mairie.

Monique TESSON et Christine WEILL se chargent de l'établir.

6 PEDAGOGIE

6.1 Inscriptions du groupe vocal

	Inscrits	Potentiel
Elèves	17	

6.2 Enseignement

Remplacement

Nathalie BAILLOEUIL est remplacée par Ogier JENEVEIN et Christian JOLY

Absence

Quelques absences de professeurs ont été constatées en ce début d'année.

ECOLE DE MUSIQUE AIDEMA

6.3 Semaine culturelle du Perray en Yvelines

Globalement, une très bonne prestation de la part de l'AIDEMA avec la participation de professeurs ou partenaires de l'AIDEMA et un accueil favorable de la part des enfants et de la municipalité.

La rémunération des professeurs pour ce type de prestation est à l'étude/

7 PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le 14 novembre 2003 à 20 H 30 à AUFFARGIS

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 14 novembre 2003 à 20 H 30 à AUFFARGIS

L'assemblée générale extraordinaire aura lieu le 2 décembre 2003 à 20 H 30 au Perray en Yvelines si le quorum n'est pas atteint le 14/11/03

La séance est levée à 23 heures